

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX – N° 166 – VENDREDI 18 JANVIER 2013

AGENDA MILITANT

→ 18 janvier

Vitrolles [Reconstruire ensemble un projet émancipateur](#)

→ 19 janvier

Régions [Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps !](#)

→ 21 janvier

Rennes [Pour une gestion publique de l'eau](#)

→ 23 janvier

Metz [L'alternative à l'austérité, c'est possible](#)

→ 23 janvier

Paris [Altermondialisme et internationalisme Reprises d'entreprises par les personnels](#)

→ 25-26-27 janvier

Morbihan [Forum social local 2013](#)

→ 26 janvier

Paris [Sahara occidental : assez de répression](#)

→ 27 janvier

Paris [Pour l'égalité maintenant, contre les discriminations tout le temps !](#)

→ 1er février

Paris [Métropolisation, les nouveaux enjeux](#)

→ 2 février

Paris [Séminaire "Communisme"](#)

À LIRE SUR
communistesunitaires.net

→ Monde

[Mali, objet de la sollicitude française ?](#)

→ Travail

[Une compromission historique](#)

Pour sauver l'idée européenne, Refonder l'Europe

O n célèbre en ce mois de janvier 2013 le cinquantenaire du traité de l'Elysée, que l'Histoire a légitimement retenu comme un acte de grande portée politique et symbolique. Une figure emblématique de la Résistance française à l'Allemagne nazie, le Général De Gaulle, et le Chancelier de la République fédérale, Adenauer, scellaient la réconciliation durable des deux pays. Ce geste était en quelque sorte la consécration d'une démarche dont s'étaient déjà prévalu, une dizaine d'années plus tôt, les initiateurs de la construction européenne autour de l'axe franco-allemand : "Plus jamais la guerre!"

Une analyse rigoureuse de la genèse de la « Communauté européenne » révèle, certes, des gènes moins généreux de cette aventure, en réalité, longtemps irriguée par l'esprit de guerre froide caractéristique de cette époque, sans oublier les motivations économiques dont témoignait la dénomination de « marché commun ». En fait, « Ce n'est pas l'Europe qui a fait la paix ; c'est la paix qui a fait l'Europe » (Jean-Louis Bourlanges). Il n'empêche : cette assimilation de « l'Europe » à « la Paix » a longtemps contribué à assurer à l'Union européenne un *affectio societatis* appréciable. C'est ce capital précieux que les principaux dirigeants européens ont progressivement dilapidé au point de plonger aujourd'hui l'UE dans une crise de légitimité dont elle ne sortira qu'au prix d'une véritable refondation.

Créer les conditions d'un tel processus de ruptures et de transformations progressistes : telle est aujourd'hui la responsabilité historique de la gauche européenne. C'est un combat de classe du 21^e siècle! Il passe par un travail citoyen et "de masse" ; des luttes de terrain et des batailles d'idées ; des actions rassembleuses sur le plan national et des initiatives convergentes ou communes à l'échelle européenne.

L'enjeu est de faire émerger l'exigence d'une tout autre finalité de l'Europe : protéger les peuples de l'UE contre les effets pervers de la mondialisation libérale ; user du poids d'une union de 500 millions de citoyens pour faire émerger de nouvelles règles dans les relations internationales ; promouvoir la démocratie, la coopération, les solutions politiques aux problèmes de notre époques... C'est désormais à la gauche fondamentalement critique vis-à-vis du modèle actuel qu'il revient de sauver l'idée européenne.



● Francis Wurtz

Député honoraire au Parlement européen

Au-delà du mariage pour tous : contre l'homophobie l'émancipation



À quelques jours de l'examen du projet de loi par l'Assemblée nationale, la confrontation entre les partisans d'avancées, qui manifesteront les 19 et 27 janvier, et ceux du statu quo s'est aiguisée. Une victoire des premiers est à portée de main.

L'affrontement entre les nostalgiques d'un ordre social qui leur échappe et les partisans du mariage pour tous, de l'adoption par tous les couples et de la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes se poursuit. Il s'élargit à un débat sur les transformations de la famille et les rapports sociaux. Face aux affirmations des conservateurs, revue des enjeux et arguments des partisans de l'émancipation.

Affirmation : « *Le mariage pour tous, c'est la destruction programmée de la famille.* »

Regrettant une société qui n'existe plus, les opposants au mariage pour tous omettent que le modèle traditionnel de la famille (un couple = un homme et une femme, unis pour la vie, avec un ou deux enfants) a été révolutionné. Séparation et divorce, re-mariage, enfants hors PACS et hors mariage, familles monoparentales, désormais la famille prend des formes variées. Beaucoup de femmes et d'hommes exercent ainsi le libre choix de vie. Quant aux arguments "anthropologiques" ou "millénaires" sur le mariage, ceux qui les utilisent oublient que le mariage d'amour ou librement consenti n'est qu'une évolu-

tion récente d'une partie de l'humanité. Le mariage a longtemps été le moyen d'alliances politiques entre familles, de transmission de patrimoines... et presque toujours de domination des femmes. Au-delà de ces aspects, un changement profond

**L'historique
des combats
de certaines associations
religieuses
contre la contraception,
le divorce et le PACS
rappelle qu'elles ont souvent
été du côté
de l'obscurantisme
et contre les avancées
des droits.**

est engagé, comme l'écrit la sociologue Danièle Hervieu-Léger : « *L'avènement de la "famille relationnelle" a, en un peu plus d'un demi-siècle, fait prévaloir le primat de la relation entre les individus sur le système des positions sociales gagées sur les différences "naturelles" entre les sexes et les âges.* » (1).

Affirmation : « *L'équilibre d'un enfant nécessite que ses parents soient un homme et une femme.* »

Les opposants au mariage pour tous instrumentalisent la psychanalyse pour affirmer que la parentalité doit nécessairement comporter une personne de sexe masculin et une autre de sexe féminin. Pendant ce temps, des enfants sont élevés par des dizaines de milliers de familles mono ou homoparentales, sans que cela crée plus de difficultés que dans une famille avec des parents de sexes différents. À l'inverse, des centaines de milliers de familles dont les parents sont un homme et une femme font peser sur leurs enfants leur échec relationnel, ce qui peut aussi arriver lorsque les parents sont de même sexe. L'équilibre d'un enfant nécessite d'abord de l'amour et une éducation. De fait, le problème de l'Église en ce qui concerne l'adoption est qu'elle ne mesure pas que ce « *parent pauvre de la filiation qu'elle était, pourrait bien devenir au contraire le paradigme de toute parentalité, dans une société, où quelle que soit la façon dont on le fait, le choix d'"adopter son enfant", et donc de s'engager à son endroit, constitue le seul rempart contre les perversions possibles du "droit" ●●●*

(1) [Le combat perdu de l'Église](#), *Le Monde* (13/01/2013)



à avoir un enfant", qui ne guettent pas moins les couples hétérosexuels que les couples homosexuels. »

Affirmation : « Procréation médicale assistée (PMA) et Gestation pour autrui (GPA) mettent le doigt dans l'engrenage de la marchandisation des corps. »

La PMA et la GPA servent de repoussoir pour prétendre que les revendications portées par les associations LGBT sont dangereuses pour la société. Or la PMA, qui existe en France pour les couples hétérosexuels, a été en son temps combattue par l'Église. Et elle est légale, sous certaines conditions, pour les couples de lesbiennes dans de nombreux pays de l'Union européenne, comme la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni. Quant à la GPA, le refus légitime de la marchandisation du corps des femmes ne saurait enterrer un débat de fond et contradictoire sur ce sujet. (2)

Affirmation : « La vraie priorité est le chômage, pas le mariage pour tous. »

Cette posture, qui s'appuie sur la gravité de la situation économique et sociale, a ses adeptes à droite et à gauche. Elle est celle d'une vieille tradition et d'une certaine culture. Il faut les bousculer. Considère-t-on que les uns ne doivent pas aller mieux au nom du fait que d'autres vont mal ? Ou pense-t-on au contraire que quand une partie de la société va mieux, c'est toute la société qui en bénéficie ? Le combat pour l'émancipation passe par la lutte contre les dominations économiques et sociales, mais aussi patriarcales ou d'une sexualité sur une autre. Le travail,

la reconnaissance sociale, les libertés et l'absence de discriminations sont nécessaires à l'épanouissement de chacun.

Affirmation : « La revendication du mariage pour tous est minoritaire, parisienne et bobo. »

Les mariages entre deux personnes de même sexe célébrés avant la loi par Noël Mamère (EELV), maire de Bègles (33), par Hélène Mandroux (PS) à Montpellier (34), par Jean Vila (communiste) à Cabestany (66) et par Claudine Cordillot (communiste) à Villejuif (94) tordent le

**L'acharnement
mis par certains
dans leur guerre contre
le mariage pour tous
montre
le caractère
viscéralement
homophobe
de leur combat,
que cette homophobie
soit explicite ou latente.**

cou à cette idée. De plus, ce sont les mêmes qui estiment que le mariage pour tous va détruire la famille ou la société et qui considèrent qu'il s'agit d'une revendication marginale. Les enquêtes d'opinion témoignent d'un fort taux d'adhésion au mariage pour tous, en particulier chez les jeunes, quelle que soit leur situation économique. Rappelons-nous : avant son

adoption, le PACS était aussi considéré comme une exigence minoritaire et parisienne. Chaque année, désormais, plus de 200 000 personnes, à plus de 95 % hétérosexuelles, concluent un PACS.

Affirmation : « Les homosexuels veulent le mariage alors qu'ils disent que c'est une institution bourgeoise. »

On peut être révolutionnaire et se marier (les cas sont nombreux), comme être réactionnaire et ne pas vouloir se marier. La question est donc celle de l'égalité, de la liberté de choix. Quoi qu'on pense du mariage, au nom de quoi une catégorie de la population en serait-elle exclue ? L'important avec ce projet de loi, c'est de mettre fin à une discrimination inacceptable entre couples hétérosexuels et homosexuels.

Affirmation : « Les religions sont dans leur rôle quand elles défendent le modèle de la famille traditionnelle. »

Les clercs et les croyants peuvent librement s'exprimer, mais le mariage et la parentalité sont régis par le Code civil. L'historique des combats des autorités et de certaines associations religieuses contre la contraception, le divorce et le PACS rappelle qu'elles ont souvent été du côté de l'obscurantisme et contre les avancées des droits. L'acharnement mis par certains, en haut comme en bas, dans leur guerre contre le mariage pour tous montre d'ailleurs le caractère viscéralement homophobe de leur combat, que cette homophobie soit explicite ou latente. Ils considèrent qu'une personne LGBT a des pratiques contre nature et ils prônent l'abstinence sexuelle, ●●●

(2) http://www.ccne-ethique.fr/docs/Avis_110.pdf.

●●● voire des soins ! Notons aussi que les "dignitaires" religieux étouffent le débat chez les chrétiens, comme le dénoncent de plus en plus de croyants (3).

Affirmation : « *Le mariage pour tous ne fera pas reculer l'homophobie.* »

Ne croyons pas que le mariage pour tous permettra d'en finir avec les discriminations LGBT-phobes. Aujourd'hui, les associations LGBT constatent une remontée de l'homophobie. L'adoption de la loi sera un pas, plus que symbolique, vers l'égalité, mais la lutte contre l'homophobie, et celle contre toutes les formes de discrimination et de racisme, doit se poursuivre. Le travail citoyen en direction de la société et des institutions (école, police, justice, collectivités, entreprises) restera indispensable. Quant au Plan gouvernemental contre l'homophobie, qui affiche des ambitions fortes, l'austérité ne peut qu'en affaiblir la portée.

Au-delà de la loi sur le mariage et l'adoption pour tous, des amendements sur la PMA, se joue une part du vivre ensemble. Oui, des fondements de la société vont être touchés : des divisions qui opposent les personnes, les empêchent de vivre leur bonheur peuvent être remises en question. Danièle Hervieu-Léger évoque « *l'extension de la revendication démocratique hors de la seule sphère politique : une revendication qui atteint la sphère de l'intimité conjugale et familiale, fait valoir les droits imprescriptibles*

de l'individu par rapport à toute loi donnée d'en haut (celle de Dieu ou celle de la nature) et récuse toutes les inégalités fondées en nature entre les sexes. » Lors des manifestations des 19 et 27 janvier (en province puis à Paris), nous ne nous contenterons pas de défendre les mesu-

**Nous ne nous
contenterons pas
de défendre les mesures
spécifiques
d'un projet de loi.
Contre l'obscurantisme
et mieux
que la défense peureuse
d'un engagement
électoral, il s'agit
de conquérir
une avancée
émancipatrice.**

res spécifiques d'un projet de loi. Contre l'obscurantisme et mieux que la défense peureuse d'un engagement électoral, il s'agit de conquérir une avancée émancipatrice.

- Gilles Alfonsi
- Eve Desnos
- Philippe Stierlin

(3) Cf : (a) les Réseaux du Parvis, fédération de groupes de chrétiens progressistes ou dissidents, ont récemment lancé une pétition sur le mariage pour tous : <http://reseaux-parvis.fr/chretiens-en-liberte/> (b) tribune des co-directeurs de *Témoignage Chrétien* dans *Le Monde* : http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/01/08/un-mariage-pour-tous-une-eglise-pour-tous_1814078_3232.html (c) l'action de lycéens d'un lycée catholique de Saint-Lô, qui se sont opposés à la lettre de l'APEL contre le mariage pour tous, envoyée aux parents avec les bulletins de notes : <http://www.tetu.com/actualites/france/des-lyceens-ripostent-au-tract-anti-mariage-pour-tous-de-leur-lycee-catho-22823> (d) la page Facebook qu'ils ont créée et qui fait le buzz <http://www.facebook.com/ContreLeMariageTriste>

**ME DONNER
DES DROITS
NE VOUS
PRIVERA PAS
DES VOTRES**

2013 : année mondiale et capitale pour l'égalité des droits et le mariage pour tous

Royaume-Uni : le gouvernement conservateur / libéral-démocrate de David Cameron s'est engagé à présenter une loi fin janvier au Parlement.

États-Unis : Dix États ont légalisé le mariage pour tous, et la Cour suprême a accepté d'examiner deux recours contre son interdiction en Californie (Proposition 8) et contre la loi fédérale déclarant que le mariage est entre un homme et une femme (loi DOMA). Réponse attendue avant l'été.

Brésil : Quatre États autorisent le mariage pour tous et le mouvement s'étend.

Uruguay : Loi votée en décembre à la Chambre des députés ; vote prochain au Sénat.

Nouvelle-Zélande : Premier vote (large majorité) à la Chambre des députés ; vote définitif attendu dans les prochains mois.

Europe de l'Ouest, États-Unis, Océanie, Amérique du Sud : 2013 sera une année charnière en faveur du mariage pour tous et non plus l'apanage de quelques États. Ce mouvement de fond devrait faire basculer d'autres pays (Australie, Irlande...) dans lesquels le débat est engagé, avec une large majorité de la société favorable, et où seuls les conservateurs et l'Église catholique s'y opposent.

- Eve Desnos

Tout le monde ressent la fierté que la France aurait à retirer de cette avancée.



Questions à Elisabeth Ronzier, présidente de SOS homophobie.

Face à l'offensive des milieux conservateurs et réactionnaires, la mobilisation engagée suffira-t-elle ? Comment renforcer la convergence entre forces associatives, syndicales et politiques pour mieux faire avancer la lutte contre l'homophobie ?

Il est difficile de deviner si cela suffira. Mais je rappelle que le projet de loi figurait clairement dans les engagements de campagne de François Hollande, qu'il a été élu en connaissance de cause, que l'Assemblée nationale et le Sénat sont à gauche, que les sondages font régulièrement état d'une majorité de la population en faveur du mariage pour toutes et tous, que la France a déjà 12 ans de retard sur les Pays-Bas et presque 9 sur l'Espagne en la matière.

Cette manifestation a su mobiliser les personnes bien au-delà du milieu associatif, et des citoyennes et citoyens LGBT ou supporters, car il s'agit d'un sujet de société, d'une question d'égalité et de justice sociale. C'est ce qu'ont compris les autres forces ayant contribué à cette marche, car tout le monde ressent la fierté que la France aurait à retirer de cette avancée. Il faut rappeler que c'est par l'inclusion et en réduisant les divisions de la société que notre pays marquera l'Histoire. "Liberté, égalité, fraternité."
« Les hommes naissent et demeurent

libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Dans le pays des Lumières, se rejoindre autour de cet objectif devrait être une évidence.

Il ne faut pas rechercher ce qui divise ou ce qui particularise les luttes, mais bien ce qui les rassemble.

On note d'une part une faible transversalité entre des mouvements en faveur des droits de personnes (précarité au travail, droits des migrants, droit à la santé...), d'autre part une coupure entre les revendications sociales (emploi...) et sociétales (droits LGBT, des femmes, lutte contre le racisme...). Comment ces luttes pourraient-elles s'aider mutuellement ?

Comme je viens de le dire, il ne faut pas rechercher ce qui divise ou ce qui particularise les luttes, mais bien ce qui les rassemble. En l'occurrence, il s'agit notamment de l'égalité et de la dignité humaine. Les revendications en faveur des droits des personnes, sociales et sociétales, participent toutes à ce même objectif, avec des approches

complémentaires. Mettre en œuvre la transversalité ne peut se faire qu'en communiquant, en mettant en lumière les rôles respectifs de chacune et chacun, et à condition que chaque composante investisse pleinement son rôle et y reste. La question des LGBT-phobies au travail en est un exemple type : son traitement nécessite que les associations de défense des victimes et de droits LGBT, l'État, ses services déconcentrés ainsi que les partenaires sociaux œuvrent ensemble, et non en silo.

La reconnaissance et la promotion de la ligne d'écoute de SOS homophobie ont été annoncés récemment dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre l'homophobie et d'un partenariat. Comment concevez-vous ce partenariat institutionnel et l'évolution de votre rôle ?

Ce partenariat constitue, pendant la durée de celui-ci, une belle reconnaissance de l'utilité et du sérieux de notre travail, ainsi qu'une opportunité de défendre encore mieux les victimes. C'est la ligne d'écoute de SOS homophobie en tant que telle qui est reconnue. Ce partenariat se fera dans le respect de notre indépendance et du caractère non partisan de notre association. Nous sommes en train d'échanger avec les équipes de Najat Vallaud-Belkacem ●●●



●●● sur les modalités précises de ce partenariat, visant notamment à mieux faire connaître notre ligne d'écoute et à la rendre encore plus accessible. Fondamentalement, cela ne représente pas une évolution de notre rôle. Nous pouvons en revanche nous attendre à une augmentation du nombre d'appels suite à cette visibilité accrue.

Quelle appréciation portez-vous sur le plan en question et sur les moyens qu'il faudrait y consacrer ?

La constitution de ce plan est la synthèse d'un travail très dense et ce projet est porté au plus haut niveau. Le gouvernement l'assume et communique dessus. Par ailleurs, il couvre plusieurs axes complémentaires et nécessaires. Ce sont autant de points très encourageants. Evidemment, SOS homophobie l'aurait souhaité plus étoffé, allant quelques pas plus loin. Mais il ne faut pas oublier que ce plan est inédit et qu'il représente avant tout une base. La question des moyens s'examine principalement avec un filtre : quelle priorité donnera le gouvernement à la mise en œuvre de ce plan ? Si le sujet demeure une priorité, la question des moyens ne se pose pas. En revanche, si la lutte contre les LGBT-phobies devient accessoire, il faudra s'alarmer sur la pérennité de ce plan. C'est pourquoi SOS homophobie demeurera vigilante et rappellera régulièrement ses constats et analyses sur les violences et discriminations LGBT-phobes.

Si les trois volets "mariage pour tous, adoption et PMA" étaient adoptés par le Parlement, quelles orientations futures allez-vous donner aux revendications de SOS homophobie ?

Avant tout, je rappelle que ces revendications, davantage médiatisées actuellement, constituent une partie de ce que nous portons, mais pas l'exclusivité. À l'occasion de la campagne présidentielle, nous avons posé douze questions aux candidates et candidats (1).

SOS homophobie demeurera vigilante sur les priorités que donnera le gouvernement à la mise en œuvre du Plan national contre l'homophobie.

Ainsi, il reste notamment à modifier le critère de discrimination "identité sexuelle" en "identité de genre", à revoir les critères d'accès au don du sang pour réfléchir en termes de pratique à risque et non pas de population à risque, critère excluant de facto les hommes homosexuels ou bisexuels, à demander officiellement aux entreprises de mettre en place des formations de lutte contre

les discriminations LGBT-phobes au travail, à former les agents de la fonction publique contre l'homophobie et la transphobie, à mettre en place un plan national de prévention spécifique sur la santé sexuelle des lesbiennes, etc.

Nous avons également intégré à notre corpus revendicatif cinq revendications pour lutter contre la transphobie. L'objectif est d'alléger la procédure de changement d'état-civil, de remettre les personnes trans au cœur du choix concernant un éventuel parcours médical, de respecter le genre choisi des personnes trans pour les conditions de détention et de retirer la transidentité de la liste des troubles mentaux de l'OMS.

Et il ne faut pas oublier que le cœur de notre action réside dans le soutien aux victimes et dans la prévention. Or, notre activité sur ces sujets nous fournit régulièrement d'autres sujets d'indignation et d'autres avancées à porter.

● Entretien réalisé par
Philippe Stierlin



(1) <http://www.sos-homophobie.org/presidentielle>.

Pour un anti-story telling !

Yves Citton avait montré avec talent comment, par les méthodes de "story telling", les classes dominantes imposent une histoire commune, un récit globalisant. Nous avons longtemps perdu pied dans cette bataille de mots et d'images. La chute du mur pèse encore de tout son poids sur notre incapacité à nous raconter, maintenant et demain.

Le mouvement ouvrier et révolutionnaire s'est construit de manière centralisée mais aussi par une multitude de petites histoires pas forcément maîtrisées par le "comité central". Chaque village a eu ses héros, chaque usine ses actes de bravoures, chaque famille ses femmes courages. On m'a raconté qu'Ambroise Croizat, ouvrier savoyard, a écrit le projet de la Sécurité sociale dans un bar en zone occupée. Je ne sais si c'est vrai. Pour moi c'est plus qu'une vérité : c'est une image, presque un souvenir.

Les temps ont changé. L'actualité est instantanée. L'image est partout présente. Le grand récit de notre temps nous noie sous des tonnes d'informations sans ordre ni cohérence. La récente couverture médiatique de la manifestation contre le mariage pour tous montre une nouvelle fois (à ceux qui avaient encore un doute...) que la plupart des grands canaux d'informations sont maîtrisés au mieux par des marchands de scoops, au pire par une classe sociale en lutte. Que faire ?

Les militants contre l'installation de l'"AyraultPort" de Notre Dame des Landes cherchent à maîtriser leur place dans ce flux d'informations. Ils inventent des sites, des vidéos. Ils ne revendiquent l'émergence d'aucun leader. Chaque militant interviewer s'appelle Camille. Au Venezuela, alors que la personnalisation du régime dans les médias occidentaux bat son plein et que le régime lui-même n'a pas œuvré contre cette situation, les manifestants crient leurs soutiens à leur président et au régime par des "Nous sommes tous Chavez !". Si ma raison m'appelle à ne pas idolâtrer, je suis attristé par cette maladie comme si je connaissais cet homme. Depuis que je sais que son successeur était conducteur de métro, je suis rassuré, je le connais aussi... Est-ce

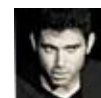
simplement l'effet sur moi du pouvoir magico-médiatique ou notre mouvement doit-il construire son propre "story telling" ?

En France, Jean-Luc Mélançon a su incarner, comme peu avant lui, notre mouvement d'idées et d'actes. Il parle pour nous. Même ses fragilités nous rassurent. Il est des nôtres. Son face à face avec Cahuzac était pour chacun de nous la métaphore de nos débats quotidiens. Il porte notre courage à l'écran, il le permet. Cette place nouvelle, portée par un individu seul, pose pour moi deux questions politiques : comment utiliser démocratiquement cette personne ? La maîtriser sans la brider ? La contraindre sans l'enfermer ? Il faut pour cela une organisation et des règles communes. La deuxième question, plus importante à mes yeux, est : comment porter ensemble la force magique des récits qui fon-

dent nos vies ? Comment reprendre le fil de l'histoire au quotidien et dans l'arène médiatique (qui est aussi une réalité pour des millions de personnes...) ?

Les médias, les documentaires, les fictions, les créations, les chansons, les mille et un chemins d'un récit de nos vies doivent être

empruntés. Sinon nous subirons la loi du mensonge qui passe, éternellement contraints à être spectateurs du cirque médiatique. La modernité nous permet d'être le média, de manière globale mais aussi (et surtout) à l'échelle locale. Nos actes et nos paroles portent plus qu'hier. Nos silences deviennent des choix. La société civile ne sera plus alors une masse à sonder mais un peuple en débat et en lutte, conscient et en mouvement. Le rapport de force ne se jouera plus sur les millions d'euros investis en communication mais sur la capacité de chacun à faire mouvement de pensée et de récit, à être auteur d'images et de souvenirs. Jean-Luc est un parmi d'autres. L'heure est à l'invention d'un anti-story telling, éthique et pluriel, fragile et puissant.



● Laurent Eyraud-Chaume.



Cerise noire. La barbarie est aux portes du Mali. Des femmes, des enfants, des hommes sont exécutés, des femmes violées, des trésors culturels détruits par des bandits et des religieux exaltés. Oumar Ould Hamaha, un des meneurs de l'offensive djihadiste a déclaré « *vouloir porter la charia au bout de chacun de [ses] canons, de chacun de [ses] sabres* ». Sans mandat international, la France fait la guerre. Dans quels buts ? Arrêter la progression ? Reconquérir le Nord ? Détruire les bases d'Aqmi (1)? Les guerres en Afghanistan, en Irak en Lybie ont favorisé les séparatismes, la faillite, les milices armées. Elles ont essaimé d'Irak vers la Lybie, la Syrie, le Mali. Elles ont renforcé les plus radicaux parmi ceux qui sèment la terreur. États-Unis, Russie, Chine, France et Angleterre ont inondé ces pays d'armes, de contrebande ou non, y ont des intérêts miniers et énergétiques. Au-delà du débat "pour ou contre l'intervention", l'essentiel n'est-il pas d'ouvrir un processus politique, s'appuyant sur les Africains, pour conquérir la paix ? Et pour lutter contre l'accès aléatoire à la ressource en eau, la vulnérabilité climatique, la précarité sanitaire, sociale et agricole, les logiques de survie, qui sont autant de terreaux pour la criminalisation, la corruption, la violence et les trafics.

Bigarreau. « *Méfie-toi de ceux qui se déclarent satisfaits parce qu'ils pactisent* », écrivait le poète et résistant René Char. Or la présidente du Medef s'est dite comblée par l'accord flexibilité-sécurité conclu avec trois centrales syndicales (CFDT, CGC et CFTC) et le gouvernement. « *L'accord est tellement innovant et structurant qu'il a une force politique intrinsèque très grande.* », a-t-elle déclaré au *Journal du Dimanche* (13/01/2013.) Le problème, c'est qu'elle a raison. Et que les syndicats ont négocié sans le moindre rapport de force et sur leur terrain.

Cerise pourrie. L'accord en question, c'est beaucoup de flexibilité contre un zeste de sécurité. Les conditions d'utilisation des CDD durcies ? La taxation introduite ne concerne pas tous les CDD et pourra être contournée. En revanche, une entreprise en difficulté pourra réduire le temps de travail ou baisser les salaires durant deux ans, les salarié-e-s qui refuseront étant viré-e-s. Ces dernier-e-s ne sont pas à l'abri d'une course au mirage : des dispositifs "compétitivité-emploi" ont été signés chez PSA, Air France... sans empêcher les licenciements plus tard. Enfin, le patronat a obtenu des délais courts pour les plans sociaux. Les grandes entreprises pourront licencier sous quatre mois, contre un an auparavant. Car selon le Medef, pour créer de l'emploi, il faut faciliter les licenciements.

Cerise verte. Alors que des idées de "sécurité sociale professionnelle" (CGT), de "sécurité-emploi-formation" (PCF), de "sécurisation des parcours de vie et professionnels" (FASE) existent, le Front de gauche prendra-t-il l'initiative pour redéfinir et changer le travail dans la société ?

Amarena. « *Nous allons assister à un grand retournement, dans le monde, de la droite. Ce sera tellement terrible qu'on arrivera à un point où certains ventres mous ne croiront même plus qu'il y ait la possibilité d'une alternative.* », analysait en 1973 l'écrivain et metteur en scène italien Pier Paolo Pasolini dans ses *Lettres luthériennes*. En 2013, remettons-nous le monde à l'endroit ?

Cerise mystère.

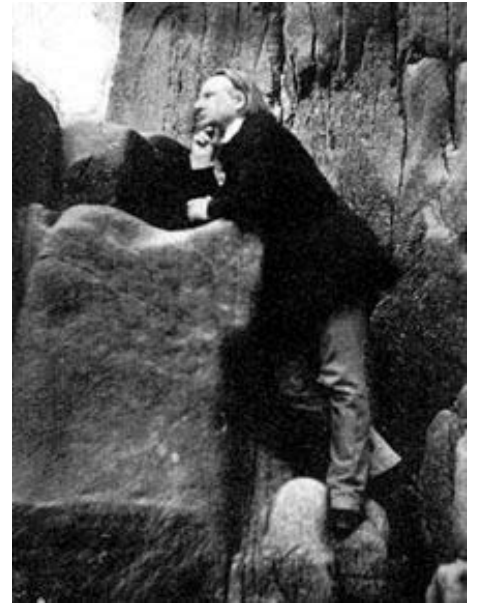


Menu du 11 janvier 2013 négocié au restaurant "À l'employabilité"

● **Philippe Stierlin** 

(1) Al-Qaida au Maghreb

La Poétique du bonheur



Pour Victor Hugo, le poète pense et dit le futur.

Le bonheur a une histoire. Une histoire antique (sur laquelle il faudra revenir) et une histoire moderne. Celle-ci commence sans doute au 18^e siècle, avec les philosophes des Lumières et la Révolution française. La Constitution de 1793 pour la première fois assignait comme but à la société d'assurer le bonheur commun. « *Le bonheur est une idée neuve en Europe* », disait Saint-Just... Elle a fait du chemin depuis. Et elle a connu pas mal de vicissitudes auxquelles sont liées l'histoire des révolutions, l'histoire de l'utopie et celle du communisme...

La « *magique étude du bonheur que nul n'élude* », comme disait Rimbaud, est l'affaire quotidienne des individus et des peuples. C'est aussi la grande affaire de quelques philosophes, de quelques penseurs révolutionnaires et de nombreux poètes. Et il n'est pas inintéressant d'étudier comment elle chemine, à travers quelles contradictions...

Je vous propose de nous engager ensemble dans ce parcours qui aura souvent des allures vagabondes mais qui s'efforcera de ne pas perdre en chemin son but. (Perdre le but en chemin est une aventure que nous avons déjà connue et vagabonder n'empêche pas d'arriver à bon port.) Et, si certains veulent réagir et discuter mes propos, ils sont les bienvenus.

Le thème de cette déambulation est de réfléchir à la « poétique du bonheur ». Un mot d'explication sur l'usage que je fais du mot « poétique ». Il ne s'agit pas ici principalement de définir une théorie de la poésie, mais plutôt d'espérer dégager la part poétique dans le mouvement même de la société.

Il y a une poétique des sociétés. Une poétique des mouvements sociaux, culturels, politiques ou religieux... Ainsi, dans le *Génie du Christianisme*, Chateaubriant parle-t-il

de la « *poétique du christianisme* ». Il y a eu (et il y a peut-être encore) de la même façon une « poétique du communisme ».

Cela pour dire que l'idéologie (dominante ou non) n'est pas faite que d'idées et de représentations. Elle est aussi faite d'images, d'émotions, de sentiments. Les individus et les peuples n'ont jamais agi seulement mus par leur conscience, claire ou fautive. Ils agissent aussi toujours selon leurs passions, leurs croyances, leurs émotions, leurs sentiments. Et une politique qui perdrait toute dimension symbolique et poétique serait menacée de dégénérer en technique de gouvernement, ou de

simple gestion de l'économie, et à perdre ainsi sa force d'utopie, d'espérance. C'est la critique que le philosophe marxiste allemand Ernst Bloch adresse, dans le *Principe Espérance*, à l'histoire réelle du socialisme à l'Est. Mais chacun voit bien qu'il en va de même pour la politique dans nos sociétés, y compris pour ceux qui se sont voulus révolutionnaires.

Le sujet qui peut paraître léger (et doit le rester) a donc quelque importance.

Pour entrer sans plus tarder dans le vif, tout me semble basculer vers la fin du 19^e siècle. A ce moment s'inaugure ce qui a souvent été défini comme la « modernité ». Si l'on veut bien prendre pour symptôme de cette histoire la figure du poète et sa place dans la société, on peut constater un renversement.

Jusqu'à-là, le poète était un homme intégré à la société. Poète de cour ou va-nu-pied, sous l'ancien Régime, il appartient à un groupe pour lequel il écrit et il en épouse souvent les querelles. L'image du poète qui en découle est parfois celle d'un courtisan qui fait le joli cœur ; parfois celle d'un esprit libre qui se bat et prend des risques. (Ceux-ci peuvent d'ailleurs le mener loin. Je pense à un poète pour qui j'ai de la tendresse : ●●●)

**Il ne s'agit pas ici
principalement de définir
une théorie de la poésie,
mais plutôt d'espérer
dégager la part poétique
dans le mouvement
même de la société.**

●●● Claude Le Petit, jeune poète brûlé en Place de Grève au début du règne de Louis XIV pour avoir écrit des sonnets licencieux, *le Bordel des Muses*, dans lesquels il s'attaquait en fait à la Couronne et à la religion.)

Dans l'élan des débuts du romantisme (porté par l'onde de choc de la Révolution et de l'épopée napoléonienne), cet engagement prend une nouvelle dimension. Pour Hugo le poète n'est pas seulement un chanteur. Il est un mage (un *vates*, en latin... lequel est plus que *poeta*). Il pense et il dit le futur (Rimbaud dira un « *voyant* ».) Et c'est aussi un lutteur. Il est porté et il porte l'espérance de son temps dans le progrès... Sa poésie, même quand elle actionne les grandes orgues d'une musique noire, repose sur une solide santé, un goût de vivre et un appétit de bonheur formidables (dont *Les Chansons des rues et des bois* ou *L'Art d'être grand-père* donnent l'idée.) Le grand artiste qui est ainsi emporté par un projet qui le dépasse doit être fort, debout, capable de tenir bon dans les combats de l'art et dans ceux du siècle.

Cette dimension "épique" de la figure du poète se retrouve outre-atlantique chez Whitman, le barde du rêve démocratique américain, qui déclare dans le premier poème des *Feuilles d'herbe* :

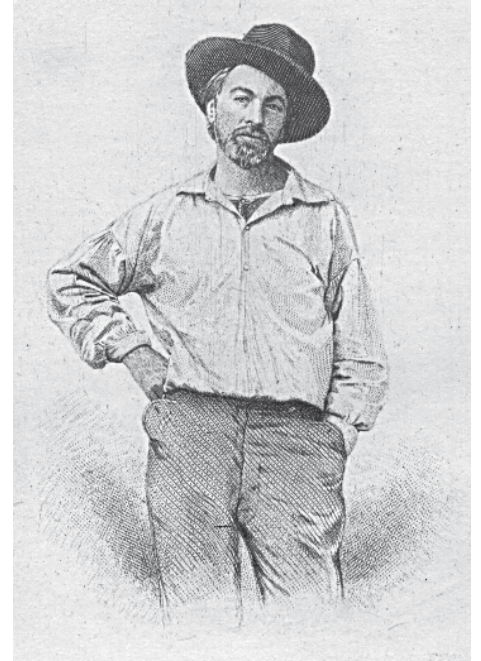
« *Je chante le soi-même, une simple personne, séparée,
Pourtant je prononce le mot démocratique, le mot En-masse.
Je chante la physiologie de la tête aux pieds.
La physionomie seule, ou le cerveau seul ne sont pas dignes de la Muse, je maintiens que le corps en est beaucoup plus digne
Je chante la Femme à l'égal de l'Homme.
C'est la vie dans l'immensité de ses passions, de sa force et de sa puissance,
Joyeuse, formée par les lois divines, pour la plus libre action,
C'est l'Homme moderne que je chante.* »

Même adhésion à *l'anima mundi*, au souffle du monde, (qui n'exclut pas la critique) chez le poète socialiste belge Emile Verhaeren, l'homme des *Villes tentaculaires* et des *Campagnes hal-lucinées*.

Mais en France, le ton change. Le pouvoir de la bourgeoisie qui s'est consolidé, après les révolutions de 1830, 1848 et l'écrasement de la Commune, montre un visage qui n'est plus fait pour susciter l'espérance dans le Progrès, ni même dans la liberté, l'égalité ou la fraternité. C'est le visage du tiroir-caisse. La médiocrité de la vie du rentier ou du rond-de-cuir comme idéal de vie imposé. Et voici que des poètes se retournent contre le bonheur.

« *Faut-il qu'un homme soit tombé bas,* écrira Baudelaire dans un projet de lettre à Jules Janin, *pour se croire heureux...* »

Voici que s'inaugure l'histoire de la *conscience malheureuse* qui va dominer la culture du 20^e siècle. Et nous n'en sommes peut-être pas encore sortis...



Walt Whitman, le barde du rêve démocratique américain

Une politique qui perdrait toute dimension symbolique et poétique serait menacée de dégénérer en technique de gouvernement, ou de simple gestion de l'économie, et à perdre ainsi sa force d'utopie, d'espérance.



● Francis Combes

Un droit de la personne humaine

Une fois de plus «les professionnels de la profession» sont les experts du difficile problème de la fin de vie. Citoyens, circulez, y a rien à voir ! Pourtant, selon un sondage de septembre 2012 de Pèlerin Magazine, 86% d'entre eux sont favorables à la légalisation de l'euthanasie.

Que dire du rapport Sicar, si ce n'est qu'il ne va pas beaucoup plus loin que la loi Léonetti ? Que dire de la mission Sicard composée presque exclusivement de professionnels de la santé ? Un projet de loi sera déposé en juin 2013. Mais ne peut-on pas faire de cette question un débat national, qui remettrait la mort à sa place ? Nous sommes dans une société qui refuse de "savoir" que la vie a une fin et qui fait de la mort une chose quasi clandestine, qui "désocialise la mort".

Les politiques de gauche comme de droite sont influencés par la culture judéo-chrétienne et il n'est que de lire « *L'euthanasie doit rester un acte transgressif* » pour constater qu'en matière de recherche d'émancipation ou de démocratie on peut faire mieux. Ca devient carrément pénible lorsqu'on lit : « *Pour les gens qui demandent à la société de les aider à se suicider alors qu'eux peuvent le faire, il est légitime de se demander quelle douleur psychologique justifie le suicide assisté* ». Quand la mère de Lionel Jospin a planifié sa fin de sa vie elle n'a pas eu besoin d'être "assistée" : elle était dans le milieu médical. (Je recommande d'ailleurs le livre de sa fille, Noëlle Chatelet, à ceux qui posent la question.) Que dire de l'épouse de Roger Quilliot qui n'a réussi sa tentative de suicide que la 3^e fois en remplissant ses poches de cailloux avant de se jeter dans un lac ?

Dans les deux cas elles ont choisi. Et pourtant ...

Qui est-on pour déclarer : « *La vraie question, c'est le désert de soins palliatifs* » ?

Pourquoi les opposer à la fin de vie choisie ? Il faut leur donner plus de moyens, mais il faut aussi donner à ceux qui le veulent le choix de finir comme ils l'entendent. Il ne s'agit pas d'imposer : chacun doit pouvoir choisir en fonction de ses convictions, de sa culture, de sa religion. Je considère que mon corps, ma vie au sens premier du terme, sont les seules choses qui m'appartiennent en propre et c'est à moi seule de décider. Je ne veux pas de juridiction pour évaluer à ma place, pour statuer si c'est acceptable ou non. Qu'est-ce qui est acceptable en la matière ?

De la même façon, je n'admets pas, si je n'ai plus la capacité physique ou mentale de décider, de m'en remettre aux proches qui en discuteront avec le corps médical et prendront la "meilleure" décision. Pour qui ? Et c'est bien parce que la loi ne peut pas définir de cas particulier qu'il faut légiférer dans le sens de la responsabilité individuelle et permettre à chacun lorsqu'il

une liberté offerte à chacun de conclure sa vie comme il l'entend, un moyen de demeurer l'arbitre de son destin

est encore en pleine possession de ses moyens de faire part à un organisme officiel de ses désirs, quitte à les modifier s'il change d'avis (1). Ce nouveau droit devrait être considéré comme une liberté offerte à chacun de conclure sa vie comme il l'entend, un moyen de demeurer l'arbitre de son destin. Il faut donc admettre que "c'est un droit de la personne humaine, comme le droit à l'avortement qui doit dès lors être transcrit dans la constitution elle-même pour que personne ne soit plus tenté d'y toucher" (Discours de JL Mélenchon à la Bastille)

● **Christiane Dedryver**



(1) Actuellement voir l'ADMD, ignorée par la commission Sicard malgré 42 000 adhérents.

Τυροπιτάκια

Plus d'impôts, moins de services publics

La *Vouli*, le parlement grec, a voté une réforme de la fiscalité. Un ménage comptant trois enfants et déclarant 25 000 euros par an paiera un impôt annuel de 3 800 euros, 28 % de plus que l'an passé !

Dans le même temps, les protestations se multiplient contre la dégradation des services publics. « *Ils ont fermé le centre des impôts pour le regrouper avec celui de la ville-préfecture. Te rends-tu compte ? Les règles changent plusieurs fois pas an et il n'y aura personne pour nous expliquer ce qu'on doit faire ! En plus, les banques vont en profiter pour taxer nos virements alors qu'on pouvait payer au guichet.* »

Parallèlement, tous les dispensaires de campagne de la Sécurité sociale disparaissent ; les personnels sont regroupés au centre principal... qui va rétablir le médecin itinérant des années 60.

Tous les anciens le disent : « *On n'a rien vu de tel depuis la fin de la guerre civile !* »



● Gilles Boitte

Bienenstich

“Alouette, gentille alouette”

Sous ce titre, avec photo d'hélicoptère, *Freitag* commente le 14 janvier l'intervention des troupes françaises au Mali : en contrepoint des louanges internationales, la voix différente d'un journal de gauche allemand, issu de la fusion en 1990 de deux rédactions critiques à l'Est et à l'Ouest. Sans ignorer les exactions en cours et les souffrances maliennes, c'est le rôle que la France s'assigne qui est visé.

« *De nouveau un conflit africain ne trouve pas de solution africaine. Le Mali est pacifié par une force armée étrangère. La France se rend utile comme gendarme de l'Occident.* » Intertitres sans ambiguïté : « *Perte d'autorité pour l'ONU* », - la France « *rédige selon ses besoins* » les décisions du Conseil de sécurité - , « *Un nouvel Afghanistan ?* » L'Algérie doit se sentir « *dupée* », qui, lors de la visite de François Hollande, avait insisté sur les médiations que mènent ses diplomates, avec certains succès et accords.

Et *Freitag* de conclure : « *Rien d'étonnant si la France trouve dans la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les USA des seconds pleins de bonne volonté, dont l'aide ne devrait pas être seulement logistique et temporaire.* »



● Michèle Kiintz

L'amour, la poésie, la révolution



Association culturelle, la Biennale internationale des poètes en Val-de-Marne, soutenue par le Conseil général, organise, tous les deux ans donc, des temps forts autour de la poésie contemporaine, française et étrangère, dans la diversité de ses écritures et de ses pratiques.

En 2011 la “BIPVAL” invitait ainsi le Caucase, soit trois pays : Arménie, Haut Karabakh et Géorgie, ainsi que deux langues : l'arménien et le géorgien.

Entre deux biennales ont lieu des Rencontres européennes de la poésie, par exemple, en octobre 2012, “Où va la Grèce” soirée mêlant la langue, les poèmes et l'actualité, en compagnie de Joëlle Fontaine (journaliste, auteur de *La Grèce de la Résistance à la Guerre civile*, Ed. La Fabrique) , notre ami Nikos Graikos, professeur de grec moderne, et les poètes Thanasis Triaridis et Yorgos Markopoulos.

Cette année, une soirée “Maïakowski et ses traducteurs” inaugure les Jeudis de la biennale le 24 janvier à 18h30, avec Henry Deluy, écrivain, directeur de la revue *Action poétique* qui a accompagné plus d'un siècle de création, et auteur du livre consacré à Maïakowski, dont le titre fait écho à la chronique que Francis Combes entame dans ce même numéro de *Cerises*.

Tout cela est réservé au “94”, direz-vous ! Non, parce que les partenariats font essaimer les manifestations. Et le site de la biennale en propose des vidéos ainsi que, régulièrement, de nouveaux textes, ceux des auteurs invités au Laboratoire de poésie, par exemple, et d'autres, en particulier de jeunes poètes dont la BIPVAL promeut l'oeuvre (www.biennaledespoetes.fr)

● Michèle Kiintz



Éditions Le temps des cerises, 327 p., 22 €, avec une abondante iconographie : collages du constructiviste Rodtchenko et couvertures d'éditions originales des poèmes de Maïakovski.

L'image de la semaine

Affrontement au village



● **16 janvier, Grèce**, par mail : « *Les camions de déménagement se sont présentés ce matin pour emporter les dossiers du centre d'impôt qui est regroupé avec celui de la préfecture. La population et son maire s'y sont opposés ; le soir, on soigne les blessés et on attend la sortie des 2 militants arrêtés.* »

● **Une compromission historique.** Alors que la CGT et FO ont rejeté vendredi 10 janvier l'accord sur l'emploi, l'UNSA, hors négociations, considère que c'est « *une avancée pour les salariés* », se joignant ainsi à la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. François Hollande, Jean-Marc Ayrault, Harlem Désir – qui recevait lundi au siège du PS Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, – se sont engagés à respecter leur engagement de transcrire le texte dans une loi, soit quelques miettes accordées par le MEDEF

en échange d'un recul sur les droits des travailleurs. Voir communiqués sur www.communistesunitaires.net, rubrique "Travail".

● **Mali, assez de tartufferie**, écrit Roger Martelli dans *Regards*, version en ligne, le 14 janvier. Comprenant l'incertitude de beaucoup – Faut-il « *laisser se déchaîner l'horreur sans rien faire* » ou risquer « *que le remède à terme, ne soit pire que le mal* »? -, R. Martelli rejette par contre les versions simplificatrices de la situation et en a « *surtout assez des petits arrangements de ceux qui se dédouanent périodiquement de leurs responsabilités, en évoquant les droits de l'homme et les droits d'ingérence.* » Plus sur <http://www.regards.fr/web/mali-assez-de-tartufferie,6094>. Voir aussi www.communistesunitaires.net, rubrique "Monde".

Cerises
 publication de l'Association
 des communistes unitaires
 - Noyau -
 Gilles Alfonsi, Gilles Boitte,
 Michèle Kiintz, Roger Martelli,
 Philippe Stierlin, Catherine Tricot,
 Pierre Zarka.
cerises@plateformecitoyenne.net
 Abonnement gratuit en ligne :
<http://plateformecitoyenne.net/cerises>
www.cerisesenligne.fr

MEDIAPART

facebook

twitter